

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2172

31 août 2012

SOMMAIRE

DWS Investment S.A.	104210	MGP Wings S.à r.l.	104254
Fondations Capital I S.C.A., SICAR	104211	Micaze S.A.	104254
FS Invest S.à r.l.	104224	Mike S.A.	104254
Gratix SA, SPF	104230	Milestone Associates S.A.	104230
Inferlux S.à r.l.	104238	Milestone Associates S.A.	104241
Ingersoll-Rand Lux Finance Holding S.à r.l.	104214	Milestone, Consulting Engineers	104255
Isol-Lux S.à r.l.	104241	Minesco S.à r.l.	104243
Marc Aalen Luxembourg S.A.	104245	MIPL (Lux) S.à r.l.	104255
Marni Finance S.A.	104245	ML Business Solutions S.à r.l.	104255
Marni Finance S.A.	104245	Monderer Design S.A.	104255
Marni International S.A.	104245	Mongolian Coal Corporation S.à r.l.	104244
Mattaris S.A.	104246	Morgan Stanley Alzette S.à r.l.	104244
MCI Prop Co. A S.à r.l.	104246	Morgan Stanley Derivative Products (Lu- xembourg) S.à r.l.	104244
MCI Prop Co. B S.à r.l.	104246	Morgan Stanley Moselle S.à r.l.	104244
MCI Prop Co. C S.à r.l.	104247	MPW Holding S.à r.l.	104215
MCP-Pharmetics III S. à r.l.	104244	MRP Apollo Investment S. à r.l.	104256
Medentic S.A.	104247	MRP Investments S.à r.l.	104256
Medicis Finance S.A.	104214	National Steel S.A.	104255
MEGG Invest S.à r.l.	104249	Northern Retail	104210
Memnon Fund	104249	Novorossiysk Port Capital S.A.	104256
MENA Joint Investment Fund Manage- ment S.A.	104245	Olivalux S.A.	104256
Mercurio Retail S.à r.l.	104240	Retail Investments Sàrl	104241
Mermaid Capital S.A.	104241	Securitec	104249
MGA Sàrl	104246	SHCO 37 S.à r.l.	104233
MGD-Participations S.A.	104250	Silver Sea Properties (St Ives) S.à r.l. ...	104251
MGE Real Estate Fund S.à r.l.	104250	Tango SP 1 S.à r.l.	104233
MGP Empire S.à r.l.	104251	TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l.	104246
MGP Idaho S.à r.l.	104251	TMRE Luxembourg 2006 S.à r.l.	104249
MGP Upsilon S.à r.l.	104254	Viewpoint S.A.	104247
		Wynnewood CPM Investments S.à r.l. ...	104250

Northern Retail, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 137.731.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue avec effet le 26 mars 2008 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Northern Retail, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg avec le numéro B137731 et ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg jusqu'au 31 juillet 2012, et

Citco (Luxembourg) S.A., qui est devenue Citco REIF Services (Luxembourg) SA, le 1^{er} juillet 2008, et ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Et ce avec effet au 31 juillet 2012

Fait à Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Signature

L'Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2012098548/17.

(120134825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

DWS Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 25.754.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 31. Juli 2012

Die Generalversammlung beschließt folgende Neuerung im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 01. August 2012 wird Herr Dr. Asoka Wöhrmann zum Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft für die Dauer von 5 Jahren, d.h. bis zur Generalversammlung im Jahre 2017, die über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, bestellt.

Der Verwaltungsrat und die Geschäftsführung setzen sich demnach ab dem 1. April 2012 wie folgt zusammen:

Verwaltungsrat:

Wolfgang Matis (Vorsitzender), Mainzer Landstraße 178-190, 60327 Frankfurt am Main

Ernst Wilhelm Contzen, 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Heinz-Wilhelm Fesser, 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Frank Kuhnke, 1 Great Winchester Street, EC2N2DB London, UK

Klaus-Michael Vogel (Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied) 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Jochen Wiesbach, Mainzer Landstraße 178-190, 60327 Frankfurt am Main

Dorothee Wetzel, Mainzer Landstraße 178-190, 60327 Frankfurt am Main

Dr. Asoka Wöhrmann, Mainzer Landstraße 178-190, 60327 Frankfurt am Main

Geschäftsführung:

Klaus-Michael Vogel, 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Manfred Bauer, 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Markus Kohlenbach, Mainzer Landstraße 178-190, 60327 Frankfurt am Main

Doris Marx, 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Ralf Rauch, Mainzer Landstraße 178-190, 60327 Frankfurt am Main

Martin Schönefeld, 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS Investment S. A

Verwaltungsgesellschaft

L. Keil / K. Frank

Référence de publication: 2012098152/32.

(120135482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Fondations Capital I S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.317.

In the year two thousand and twelve, on the twentieth day of July.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette,

acting in her capacity as a special proxy-holder of the General Partner of the partnership limited by shares existing under the form of a SICAR "FONDATIONS CAPITAL I S.C.A., SICAR", registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 129.317, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on June 15, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1685, dated August 9, 2007,

which bylaws have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 13th, 2012, not yet published in the Mémorial C.

by virtue of the authority conferred by decision of the General Partner's Board of Directors, taken at its meeting of June 21st, 2012.

Extracts of the minutes of the said meeting, signed "ne varietur" by the appearing person and the attesting notary, shall remain attached to the present deed, with which they shall be filed with the registration authorities.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the notary to record his declarations and statements, which follow:

I.- That the subscribed share capital of the prenamed company "FONDATIONS CAPITAL I S.C.A., SICAR", amounts to two hundred twenty million four hundred eighty thousand one hundred seventy euro (EUR 220,480,170) represented by:

- ten (10) fully paid General Partner's Shares with a par value of ten Euro (EUR 10)
- one million nine hundred sixty-eight thousand twenty-eight (1,968,028) fully paid A Ordinary Shares,
- fifteen million three hundred fifty thousand six hundred thirty-one (15,350,631) fully paid B Ordinary Shares
- four million five hundred sixty-five thousand eight hundred thirty (4,565,830) fully paid B2 Ordinary Shares
- one hundred sixty-three thousand five hundred eighteen (163,518) fully paid C Ordinary Shares

II.- That on terms of article 5.1 and following, of the articles of association, the authorized capital has been fixed at two billion Euro (EUR 2,000,000,000.-) and the general partner has been authorized until August 9, 2012, to increase the capital of the Company, without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe, article 5 of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the General Partner's Board of Directors, in its meeting of June 21st, 2012 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article 5 of the articles of incorporation, has realized a global increase of capital in the amount of one million four hundred thirty-five thousand nine hundred euro (EUR 1,435,900.-) so as to raise the subscribed capital of the SICAR from its present amount of two hundred twenty million four hundred eighty thousand one hundred seventy euro (EUR 220,480,170), to two hundred twenty-one million nine hundred sixteenth thousand seventy euro (EUR 221,916,070) by the creation and issue of

- twelve thousand nine hundred thirteen (12,913) class A ordinary shares (the "Class A ordinary shares")
- one hundred thousand seven hundred nineteen (100,719) class B ordinary shares (the "Class B ordinary shares")
- twenty-nine thousand nine hundred fifty-eight (29,958) class B2 ordinary shares (the "Class B2 ordinary shares")

The one hundred forty-four thousand five hundred ninety (143,590) new shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash as follows:

Investors	Class of shares	Number of share	Share premium Class C Payment
Natixis S.A.	A	12,913	129,130
Société Générale Bank and Trust	B	33,573	335,730
ACM Vie S.A.	B	9,555	95,550
ACM Vie Mut	B	2,583	25,830
ACM IARD	B	775	7,750
Valimar 3	B	20,660	206,600

Bayerische Landesbank	B	33,573	335,730
Hôtel et Finance	B2	6,973	69,730
Newbury Partners	B2	5,165	51,650
Sculptor Investment	B2	17,820	178,200
TOTAL		143,590	1,435,900

IV.- The one hundred forty-four thousand five hundred ninety (143,590) new shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, as was certified to the attesting notary by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

V.- That following the realization of this authorized increase of the share capital, article 5.2, 5.2.1 and 5.2.2, of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

" **5.2.** In accordance with the SICAR Law, the issued capital of the SICAR is set at two hundred twenty-one million nine hundred sixteen thousand seventy euro (EUR 221,916,070) represented by:

5.2.1. ten (10) fully paid General Partner's Shares with a par value of ten Euro (EUR 10) held by Fondations Capital Management S.A. acting as associé commandité (general partner) which shall be solely responsible for the management of the SICAR; and

5.2.2. one million nine hundred eighty thousand nine hundred forty-one (1,980,941) fully paid A Ordinary Shares, fifteen million four hundred fifty-one thousand three hundred fifty (15,451,350) fully paid B Ordinary Shares and four million five hundred ninety-five thousand seven hundred eighty-eight (4,595,788) fully paid B2 Ordinary Shares (the B and B2 Ordinary Shares will be held by Investors vested with co-investment rights as set forth in article 28) and one hundred sixty-three thousand five hundred eighteen (163,518) fully paid C Ordinary Shares (to be held by the General Partner), all with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, held by the "associés commanditaires" (limited partners).

In addition, all class C Ordinary Shares have been issued with a 15% Share Premium, amounting to a total of two hundred forty-five thousand two hundred seventy-seven (EUR 245,277.-)."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately three thousand euro (€ 3,000.-).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Prevailing language

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of discrepancy between the French and the English text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt juillet.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, soussigné.

A comparu:

Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, (ci-après le "mandataire"),

agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé commandité de la société en commandite par actions "Fondations Capital I S.C.A., SICAR", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 129.317 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, le 15 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N° 1685 du 9 août 2007,

et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte, reçu en date du 13 juin 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration de l'Associé commandité, prise en sa réunion du 21 juin 2012.

Un extrait de ce procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société en commandite par actions "Fondations Capital I S.C.A. SICAR", susnommée, s'élève actuellement à deux cent vingt millions quatre cent quatre-vingt mille cent soixante-dix euros (EUR 220.480.170,-) représenté par:

- Dix (10) actions entièrement libérées de l'Associé Commandité avec une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-)
- Un million neuf cent soixante-huit mille vingt-huit (1.968.028) Actions de Catégorie A,
- quinze millions trois cent cinquante mille six cent trente-et-une (15.350.631) Actions de Catégorie B,
- quatre millions cinq cent soixante-cinq mille huit cent trente (4.565.830) Actions de Catégorie B2
- cent soixante-trois mille cinq cent dix-huit (163.518) Actions de Catégorie C

II.- Qu'aux termes de l'article 5.1 et suivants des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à deux milliards d'euros (EUR 2.000.000.000,-) et l'associé commandité a été autorisé à décider, jusqu'à la date du 9 août 2012, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article 5 des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration de l'associé commandité, en sa réunion du 21 juin 2012 et en vertu des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article 5 des statuts, a réalisé une augmentation du capital social totale, dans les limites du capital autorisé, à concurrence de un million quatre cent trente-cinq mille neuf cents euros (€ 1.435.900,-), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de deux cent vingt millions quatre cent quatre-vingt mille cent soixante-dix euros (EUR 220.480.170,-), à deux cent vingt-un millions neuf cent seize mille soixante-dix euros (EUR 221.916.070,-) par la création et l'émission de:

- douze mille neuf cent treize (12.913) actions ordinaires de catégorie A (les "Actions Ordinaires de Catégorie A");
- cent mille sept cent dix-neuf (100.719) actions ordinaires de catégorie B (les "Actions Ordinaires de Catégorie B");
- vingt-neuf mille neuf cent cinquante-huit (29.958) actions ordinaires de catégorie B2 (les "Actions Ordinaires de Catégorie B2"); et

Les cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix (143.590) nouvelles actions ont été souscrites et intégralement libérées en numéraire comme suit:

Investisseurs	Classe d'actions	Nombres d'actions souscrites	Prime d'émission actions de classe C Paiement
Natixis S.A.	A	12.913	129.130
Société Générale Bank and Trust	B	33.573	335.730
ACM Vie S.A.	B	9.555	95.550
ACM Vie Mut	B	2.583	25.830
ACM IARD	B	775	7.750
Valimar 3	B	20.660	206.600
Bayerische Landesbank	B	33.573	335.730
Hôtel et Finance	B2	6.973	69.730
Newbury Partners	B2	5.165	51.650
Sculptor Investment	B2	17.820	178.200
TOTAL		143.590	1.435.900

IV.- Que les cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix (143.590) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et entièrement libérées en numéraire, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscriptions et libérations.

V.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, l'article 5.2, 5.2.1 et 5.2.2. des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

« **5.2.** Conformément à la Loi SICAR, le capital souscrit de la SICAR est établi à deux cent vingt et un millions neuf cent seize mille soixante-dix euros (EUR 221.916.070,-) représenté par:

5.2.1. Dix (10) actions entièrement libérées de l'Associé Commandité avec une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune détenues par Fondations Capital Management S.A., agissant au titre d'Associé Commandité qui sera le seul responsable de la gestion de la SICAR; et

5.2.2. Un million neuf cent quatre-vingt mille neuf cent quarante et une (1.980.941) Actions de Catégorie A, quinze millions quatre cent cinquante et une mille trois cent cinquante (15.451.350) Actions de Catégorie B, quatre millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-huit (4.595.788) Actions de Catégorie B2 (les Actions B et B2 sont détenues par les investisseurs ayant des droits de co-investissement, conformément à l'article 28) et cent soixante-trois

mille cinq cent dix-huit (163.518) Actions de Catégorie C (détenues par l'Associé Commandité), toutes ayant une valeur nominale de dix Euros chacune (EUR 10) et détenues par les Associés Commanditaires ("limited partners").

En outre, toutes les Actions Ordinaires C ont été émises avec une prime d'émission de 15%, pour un montant total de deux cent quarante-cinq mille deux cent soixante-dix-sept euros (EUR 245.277,-)»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à environ la somme de trois mille euros (€ 3.000,-).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Version prépondérante

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 juillet 2012. Relation: EAC/2012/10140. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012098208/188.

(120135425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Ingersoll-Rand Lux Finance Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.100.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 138.705.

La Société prend acte que Ingersoll-Rand (Gibraltar) Holding Limited, associé de la Société, à changé de dénomination et s'appelle désormais Ingersoll-Rand (Gibraltar) Holding.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098335/13.

(120135484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Medicis Finance S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 120.070.

Rectificatif de l'extrait enregistré et publié en date du 20 juillet 2012 sous les références L120126123

Annulation des décisions prises par l'actionnaire unique en date du 29 décembre 2011

Annulation de la nomination de l'administrateur unique du 29 décembre 2011

- Monsieur Yvon HELL

Né le 30 juin 1957 à Strasbourg (F)

Demeurant professionnellement 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique en date du 31 juillet 2012

Nomination de l'administrateur unique du 31 juillet 2012

- Madame Géraldine LOPEZ

Née le 8 novembre 1978 à Oloron-Sainte-Marie (F)

Demeurant professionnellement 13, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg

Le mandat de l'administrateur-unique ainsi nommé prendra fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098510/22.

(120135016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MPW Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 170.479.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fourth day of July.

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, a notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, whose professional address is in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "MPW Holding S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the

avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by one thousand two hundred fifty (1,250) shares in registered form, having a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least threequarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if

the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) managers or, if the shareholders have appointed different classes of managers, namely class A and class B managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting (if held) shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirtyfirst (31st) of December 2012.

Subscription and Payment

Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l., represented as stated above, subscribes for one thousand two hundred fifty (1,250) shares in registered form, having a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Steven E. Hartman, Principal, born in the United States of America on September 26, 1966, residing professionally at 335 North Maple Drive, Suite 130, Beverly Hills, California 90210; and

- Mr. Stephen J. Hogan, Principal, born in the United States of America on January 2, 1964, residing professionally at 335 North Maple Drive, Suite 130, Beverly Hills, California 90210.

2. The following are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Mark Vrijhoef, manager, born in Zaanstad (The Netherlands), on September 12, 1974, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte; and

- Mr. Pierre Claudel, manager, born in Schiltigheim (France), on May 23, 1978, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. The registered office of the Company is located at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative(s) of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatrième jour de juillet,

Par devant le soussigné Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "MPW Holding S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix Euro (EUR 10,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si les associés ont nommé différentes classes de gérants, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toute circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérant(s) et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la re-nomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2012

Souscription et Libération

Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix Euro (EUR 10,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Steven E. Hartman, directeur, né aux Etats-Unis d'Amérique le 26 septembre 1966, de résidence professionnelle au 335 North Maple Drive, Suite 130, Beverly Hills, Californie 90210; et
 - M. Stephen J. Hogan, directeur, né aux Etats-Unis d'Amérique le 2 janvier 1964, de résidence professionnelle au 335 North Maple Drive, Suite 130, Beverly Hills, Californie 90210.
2. Les personnes suivantes sont nommée en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Mark Vrijhoef, gérant, né à Zaanstad (Pays-Bas) le 12 septembre 1974, de résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte; et
 - M. Pierre Claudel, gérant, né à Schiltigheim (France) le 23 mai 1978, de résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
3. Le siège social de la Société est établi au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9160. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012098533/514.

(120135316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 107.851.

In the year two thousand and twelve on the twenty-sixth day of July.

Before us Me Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. GS Capital Partners 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3229710 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors 2000, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2. GS Capital Partners 2000 Offshore, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships - Cayman Islands under registration number 12329 having its registered office at Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS Advisors 2000, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

3. GS Capital Partners 2000 GmbH & Co. Beteiligungs KG, a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Charlottenburg under registration number HRA no 31607, having its registered office at Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, acting through its general partner Goldman,

Sachs Management GP GmbH, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

4. GS Capital Partners 2000 Employee Fund, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207587 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

5. Goldman Sachs Direct Investment Fund 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207589 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

6. GS Capital Partners V Institutional, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3863846 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors V, LLC here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

7. GS Capital Partners V Fund, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3953218 having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GSCP V Advisors, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

8. GS Capital Partners V Offshore Fund, L.P. a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under registration number 15650 having its registered office at Uglan House, 308 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GSCP V Offshore Advisors, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

9. GS Capital Partners V GmbH & Co KG a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Frankfurt/Main under registration number HRA no 42401 having its registered office at Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Germany, acting through its general partner GS Advisors V, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

10. Goldman Sachs ISS Investors, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands under registration number 16293, having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS ISS Advisors, L.L.C., here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

11. EQT III Limited, a limited liability company organised under the laws of the Bailiwick of Guernsey, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 3719, having its registered offices at Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey GY1 3RA, Channel Islands, acting (1) in its capacity as general partner of EQT III (General Partner) LP in turn acting in its capacity as general partner to EQT III UK No. 1 Limited Partnership, EQT III UK No. 2 Limited Partnership, EQT III UK No. 3 Limited Partnership, EQT III UK No. 4 Limited Partnership, EQT III UK No. 5 Limited Partnership, EQT III UK No. 6 Limited Partnership, EQT III UK No. 7 Limited Partnership, EQT III UK No. 8 Limited Partnership, EQT III UK No. 9 Limited Partnership, EQT III US No. 1 Limited Partnership, EQT III US No. 2 Limited Partnership, EQT III US No. 3 Limited Partnership, in its capacity as managing limited partner of EQT III GmbH & Co. KG and (2) in its capacity as manager of the EQT III Co-Investment Scheme and as general partner to the EQT III ISS Co-Investment Limited Partnership here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

12. EQT IV Limited a Guernsey limited liability company, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 41751, having its registered offices at Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey GY1 3RA, Channel Islands, acting in its capacity as general partner of EQT IV (General Partner) Limited Partnership, in turn acting in its capacity as general partner of the EQT IV (No. 1) Limited Partnership, EQT IV (No. 2) Limited Partnership and EQT IV ISS Co-Investment Limited Partnership, in its capacity as managing limited partner of EQT IV GmbH & Co. KG and as manager of the EQT IV Co-Investment Scheme here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

13. FS TM S.à r.l., a private limited company constituted under the laws of Luxembourg on the 26 March 2012 by the undersigned notary, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 169.162, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

14. FS Management 4 S.à r.l., a private limited company constituted under the laws of Luxembourg on the 27 March 2012 by the undersigned notary, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the

Luxembourg Trade and Companies Register under number B 168.297, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

15. Christoph Paul Sander, born on 11 January 1962, in with private address at 43, The Avenue, Tadworth, KT 2D5 DB Surrey, United Kingdom, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

16. Lulep AB, a private limited liability company constituted under the laws of Sweden, registered with the Swedish Companies Registration Office under registration number 556534-9320, having its registered office at Radlosavagen 1, 11265 Stockholm, Sweden, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

17. MPP Invest 1 SA, a Luxembourg public limited liability company, constituted under the laws of Luxembourg on the 13 October 2009 by the undersigned notary, having its registered office in having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.547, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

18. MPP Invest 3 SA, a Luxembourg public limited liability company, constituted under the laws of Luxembourg on the 9 February 2010 by the undersigned notary, having its registered office at 2, rue du Fossé, L1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B151.229, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the proxyholders of the above named persons and the undersigned notary and shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed are the participants of "FS Invest S.à.r.l.", having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.851 (the "Company"), incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, on April 28, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C on September 26, 2005 number 944. The articles of incorporation were last modified before the undersigned notary on March 28, 2012, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations on July 18, 2012 number 1800.

Which appearing persons, acting in their above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1) Increase of the issued capital and acceptance of subscriptions of parts by the existing participant FS Management 4 S.à r.l. and payment up of such subscription by a contribution in cash.
- 2) Decision to consequently amend Article 7, paragraph 1 of the Company's Articles to reflect the above resolution.
- 3) Acknowledgment of the resignation of Mrs Nicole Götz as manager of the Company and appointment of Mrs Marielle Stijger as new manager with effect from May 25, 2012 for an undetermined period.
- 4) Decision to approve in advance the company to be constituted under the name of FS TM II S.à r.l. as new holders of parts.

Then, the participants take the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the subscribed capital of the Company by an amount of ninety two thousand Danish Kroner (DKK 92,000.-) so as to raise it from its present amount of one billion five hundred seventy nine million four hundred sixty nine thousand eight hundred Danish Kroner (DKK 1,579,469,800.-) to one billion five hundred seventy nine million five hundred sixty one thousand eight hundred Danish Kroner (DKK 1,579,561,800) by the issue of four hundred and sixty (460) new parts, having a par value of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) per part issued with an issue premium of DKK 1,286.4468819535 per part.

Subscription and Payment

Thereupon the existing participants decide to accept the subscriptions of the following parts:

- four hundred and sixty (460) new parts by the existing participant FS Management 4 S.à r.l., pre-named, here represented by Me Laurent LAZARD, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The payment for the subscription is made by way of cash as has been evidenced. As a result the total amount of six hundred eighty three thousand seven hundred sixty five Danish Kroner and fifty seven Oere (DKK 683,765.57) is as of now at the disposal of the Company.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 7, paragraph 1 of the Articles is amended and now reads as follows:

" **Art. 7.** The issued capital of the company is fixed at one billion five hundred seventy nine million five hundred sixty one thousand eight hundred Danish Kroner (DKK 1,579,561,800) represented by seven million eight hundred ninety seven thousand eight hundred nine (7,897,809) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each.

Third resolution

Acknowledgment of the resignation of Mrs Nicole Götz as manager of the Company and appointment of Mrs Marielle Stijger co-head manager of GS Lux Management Services S.à r.l., born in Capelle aan den IJssel (Kingdom of the Netherlands) on December 10, 1969 and having her professional address at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg as new manager with effect from May 25, 2012 for an undetermined period.

Fourth resolution

The general meeting further resolved to approve in advance the following company as future holder of parts in the Company:

- the Luxembourg private liability company to be constituted under the name of FS TM II S.à r.l. expected to have its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at two thousand euro (€ 2,000.-).

There being no further business, the meeting is closed

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-six juillet.

Par-devant Nous Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Eschsur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

Ont comparu:

1. GS Capital Partners 2000, L.P., une «limited partnership» (société en commandite simple) constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3229710 avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors 2000, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2. GS Capital Partners 2000 Offshore, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit des Îles Cayman, immatriculée au registre «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 12329 avec siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors 2000, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

3. GS Capital Partners 2000 GmbH & Co. Beteiligungs KG, une «limited partnership» constituée et régie par le droit allemand, immatriculée au registre de commerce de l'Amtsgericht Charlottenburg sous le numéro HRA no 31607, avec siège social à Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» Goldman, Sachs Management GP GmbH, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

4. GS Capital Partners 2000 Employee Fund, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207587 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

5. Goldman Sachs Direct Investment Fund 2000, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207589 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

6. GS Capital Partners V Institutional, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3863846 avec siège social à 1209 Orange Street,

Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors V, LLC ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé;

7. GS Capital Partners V Fund, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculée au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3953218 avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V Advisors, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

8. GS Capital Partners V Offshore Fund, L.P. une «limited partnership» constituée et régie par le droit des Îles Cayman, immatriculée au registre des «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 15650 avec siège social à Ugland House, 308 George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V Offshore Advisors, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

9. GS Capital Partners V GmbH & Co KG, une «limited partnership» constituée et régie par le droit allemand, immatriculée au registre de commerce de l'Amtsgericht Frankfurt/ Main sous le numéro HRA no 42401 avec siège social à Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Allemagne, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors V, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

10. Goldman Sachs ISS Investors, L.P., une «limited partnership» constituée et régie par le droit des Îles Cayman, immatriculée au registre «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 16293, avec siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ISS Advisors, L.L.C., ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

11. EQT III Limited, une société à responsabilité limitée organisée en vertu des lois du Bailiwick of Guernsey, immatriculée au registre de l'Île de Guernsey sous le numéro 3719, avec siège social à Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3RA, Channel Islands, agissant (1) en qualité de «general partner» de EQT III (General Partner) LP qui à son tour agit en qualité de «general partner» de EQT III UK No. 1 Limited Partnership, EQT III UK No. 2 Limited Partnership, EQT III UK No. 3 Limited Partnership, EQT III UK No. 4 Limited Partnership, EQT III UK No. 5 Limited Partnership, EQT III UK No. 6 Limited Partnership, EQT III UK No. 7 Limited Partnership, EQT III UK No. 8 Limited Partnership, EQT III UK No. 9 Limited Partnership, EQT III US No. 1 Limited Partnership, EQT III US No. 2 Limited Partnership, EQT III US No. 3 Limited Partnership, et en qualité de «managing limited partner» de EQT III GmbH & Co. KG et (2) de «manager» de EQT III Co-Investment Scheme et en qualité de «general partner» de EQT III ISS Co-Investment Limited Partnership, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

12. EQT IV Limited une société à responsabilité limitée de Guernsey, immatriculée au registre de l'Île de Guernsey sous le numéro 41751, avec siège social à, Isabelle Chambers, Route Isabelle, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3RA, Channel Islands, agissant en qualité de «general partner» de EQT IV (General Partner) Limited Partnership, à son tour agissant en sa capacité de «general partner» de EQT IV (No. 1) Limited Partnership, EQT IV (No. 2) Limited Partnership et EQT IV ISS Co-Investment Limited Partnership et de «managing limited partner» de EQT IV GmbH & Co. KG et de manager de EQT IV Co-Investment Scheme, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

13. FS TM S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée le 26 mars 2012 par le notaire soussigné, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B169.162, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

14. FS Management 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée le 26 mars 2012 par le notaire soussigné, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B168.297, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

15. Christoph Paul Sander, né le onze janvier 1962, demeurant à 43, The Avenue, Tadworth, Surrey KT205DB, Royaume-Uni, ici représenté par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise sous seing privé.

16. Lulep AB, une société à responsabilité limitée suédoise, enregistrée auprès du Swedish Companies Registration Office sous le numéro 556534-9320, ayant son siège social à Radlosavagen 1, 11265 Stockholm, Suède, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

17. MPP Invest 1 SA, une société anonyme de droit luxembourgeois, constituée le 13 octobre 2009 par le notaire soussigné ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 148.547, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

18. MPP Invest 3 SA, une société anonyme de droit luxembourgeois, constituée le 9 février 2010 par le notaire soussigné ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés

sous le numéro B 151.229, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants prénommés sont les associés de la société à responsabilité limitée «FS Invest S.à r.l.», ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.851 «la Société», constituée suivant acte du notaire soussigné Maître Paul BETTINGEN, le 28 avril 2005, publié au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C» le 26 septembre 2005 numéro 944. Les statuts ont été modifiés en dernier devant le notaire précité le 28 mars 2012, publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C le 18 juillet 2012, numéro 1800.

Lesquels comparants, en qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Agenda

1) Augmentation du capital émis et acceptation des souscriptions des parts par l'associé existant FS Management 4 S.à r.l. et paiement de la souscription par un apport en espèces.

2) Modifier l'article 7, alinéa 1 des Statuts de la Société afin de refléter les modifications susmentionnées.

3) Constatation de la démission de Mme Nicole Götz en tant que gérante de la société et nomination de Mme Marielle Stijger en tant que nouvelle gérante avec effet au 25 mai 2010 pour une durée indéterminée.

4) Agrément d'avance de la société à constituer sous le nom FS TM II S.à r.l. en tant que détentrice des parts.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit de la société d'un montant de quatre-vingt-douze mille Couronnes Danoises (DKK 92,000.-) afin d'augmenter du montant actuel d'un milliard cinq cent soixante-dix-neuf millions quatre cent soixante-neuf mille huit cents Couronnes Danoises (DKK 1,579,469,800.-) à un milliard cinq cent soixante-dix-neuf millions cinq cent soixante et un mille huit cents Couronnes Danoises (DKK 1,579,561,800.-) par l'émission de quatre cent soixante (460) nouvelles parts, ayant une valeur nominale de deux cent Couronnes Danoises (DKK 200.-) par part émises avec une prime d'émission de DKK 1,286.4468819535 par part.

Souscription et paiement

Ensuite, les associés existants ont déclaré accepter la souscription des parts suivantes:

- Quatre cent soixante nouvelles (460) parts par l'associé existant FS Management 4 S.à r.l., précitée, ici représentée par Me Laurent LAZARD, Avocat à la cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La preuve de paiement en espèces pour la souscription a été fournie. En conséquence la somme totale de six cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-cinq Couronnes Danoises et cinquante-sept Oere (DKK 683,765.57) est dès à présent à disposition de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précitée, l'Article 7, alinéa 1 des Statuts est amendé et s'énonce à présent comme suit:

« **Art. 7.** Le capital émis de la société est fixé à un milliard cinq cent soixante-dix-neuf millions cinq cent soixante et un mille huit cents Couronnes Danoises (DKK 1,579,561,800.-) représenté par sept millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent neuf (7,897,809) parts de deux cents Danish Kroner (DKK 200.-) chacune.

Troisième résolution

Reconnaissant la démission de Madame Nicole Götz en tant que gérante de la Société et la nomination de Madame Marielle Stijger, gérante de GS Lux Management Services S.à r.l., née à Capelle aan den IJssel (Royaume des Pays-Bas) le 10 Décembre 1969, ayant élu domicile professionnel au 2, rue du Fossé, L-1536 à Luxembourg, en tant que nouvelle gérante prenant effet à partir du 25 mai 2012 pour une période indéterminée.

Quatrième résolution

De plus, l'assemblée générale a décidé d'approuver par avance la société suivante en tant que future titulaire des parts dans la Société:

- la société Luxembourgeoise à responsabilité limitée à être constituée sous le nom de FS TM II S.à r.l. prévue avoir son siège au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à deux mille euros (€ 2.000,-).

Etant donné l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation données aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Lazard, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 juillet 2012. Relation: EAC/2012/10141. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098237/315.

(120135493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Milestone Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 155, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 79.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098487/9.

(120135086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Gratix SA, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 170.225.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-fourth day of July.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of GRATIX SA, SPF, a company limited by shares having its registered office in L -1724 Luxembourg, 11A, Boulevard Prince Henri, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B and number 170225 and incorporated by deed of the undersigned notary on July 2, 2012, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (the "Company").

The meeting is presided by Ms Nora KACEM, private employee, with professional residence at 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Sophie MATHOT, private employee, with professional residence in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Ms Nora KACEM, prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1.- To increase the Company's share capital from its amount of EUR 31,000 to an amount of EUR 2,000,000 by issue of 19,690 new shares having a par value of EUR 100 each;

2.- Subscription for the new shares by the sole Company's shareholder; -Fully payment in cash;

3.- Change of article 5 §1 of the statutes to be read as follows: The subscribed share capital is set at EUR 2,000,000 (two million Euros) consisting of 20,000 (twenty thousand) shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euros) each;

4. Miscellaneous.

II. That the sole shareholder represented, the proxy of the represented sole shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the proxyholder of the represented shareholder, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxy of the represented sole shareholder initialled "ne varietur" by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital being represented i.e. 310 (three hundred and ten) shares at the present Extraordinary General Meeting and the sole shareholder represented declaring that it had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting unanimously resolves to increase the subscribed share capital of the Company in the amount of EUR 1,969,000 (one million nine hundred and sixty-nine thousand Euros) in order to bring the subscribed share capital of the Company from its current amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) to EUR 2,000,000 (two million Euros) by issuing of 19,690 (nineteen thousand six hundred and ninety) new shares each with a par value of EUR 100 (one hundred Euros), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription – Payment

The total of the new shares are then subscribed, by the sole shareholder of the Company:

GEVALS FOUNDATION, a foundation incorporated and governed by the law of Liechtenstein, with its registered office in Vaduz, c/o Sedes Treuhand Anstalt, Städtle 36, 9490 Vaduz, Liechtenstein and registered with the trade and companies Register of Liechtenstein under number FL0002.012.008-4, represented by Ms Nora KACEM, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal as mentioned hereabove, which declares to subscribe for the 19,690 newly issued shares and to pay up such shares by contribution in cash amounting to EUR 1,969,000 (one million nine hundred and sixty-nine thousand Euros).

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of EUR 1,969,000 (one million nine hundred and sixty-nine thousand Euros) is from now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Second resolution

As a result of the first resolution, the general meeting unanimously resolves to amend Article 5 § 1 of the Company' statutes to be read as follows:

" Art. 5.

§1 The subscribed share capital is set at EUR 2,000,000 (two million Euros) consisting of 20,000 (twenty thousand) shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euros) each."

There being no further business, the meeting is closed.

Declaration

The undersigned notary states in compliance with Article 32-1 of company law, as modified, that the conditions of Article 26 of this law have been observed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about EUR 2,400 (two thousand four hundred Euros).

Powers

The appearing parties, acting in the same interest, do hereby grant power to any clerk and / or employee of the firm of the undersigned notary, acting individually, in order to document and sign any deed of amendment (typing error(s)) to the present deed.

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English text and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil douze, le vingt-quatrième jour de juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme GRATIX SA, SPF, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, Boulevard Prince Henri, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 170225, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 juillet 2012, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Nora KACEM, employée privée demeurant professionnellement au 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie MATHOT, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Nora KACEM, précitée.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de la Société de son montant de EUR 31.000 au montant de EUR 2.000.000 par l'émission de 19.690 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune, intégralement libérées;

2.- Souscription des nouvelles actions par l'actionnaire unique de la Société; -Libération intégrale en espèces;

3.- Modification de l'article 5 §1 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros) représenté par 20.000 (vingt mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune.»;

4.- Divers.

II. Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Restera annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée „ne varietur" par les comparants et le notaire.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée à savoir 310 actions, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de EUR 1.969.000 (un million neuf cent soixante-neuf mille Euros) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) à EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros) par l'émission de 19.690 (dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

Toutes les nouvelles actions sont souscrites à l'instant par l'actionnaire unique de la Société:

GEVALS FOUNDATION, une fondation constituée et régie par le droit du Liechtenstein, avec siège social à Vaduz, c/o Sedes Treuhand Anstalt, Städtle 36, 9490 Vaduz, Liechtenstein et immatriculée auprès de registre du commerce et des sociétés du Liechtenstein sous le numéro FL0002.012.008-4, ici représentée par Mademoiselle Nora Kacem, précitée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé comme indiqué ci-avant qui déclare souscrire les 19.690 actions nouvellement émises et les libérer par un apport en espèces s'élevant à EUR 1.969.000 (un million neuf cent soixante-neuf mille Euros).

Toutes les actions sont libérées en espèces de sorte que le montant de EUR 1.969.000 (un million neuf cent soixante-neuf mille Euros) est à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Seconde résolution

En conséquence de la première résolution, l'assemblée décide de modifier l'article 5§1 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5.

§1 Le capital souscrit est fixé à EUR 2.000.000 (deux millions d'Euros) représenté par 20.000 (vingt mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune» .

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille quatre cents euros (EUR 2.400).

104233

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe (s)) au présent acte.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Nora Kacem, Sophie Mathot, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 25 juillet 2012. LAC/2012/35401. Reçu 75,- EUR.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098284/156.

(120135036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Tango SP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 162.094.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale statutaire du 25 juillet 2012

L'Assemblée Générale a décidé de nommer le Réviseur d'Entreprises Agréé:

KPMG AUDIT SARL, établie et ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 103590;

Pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011 et des comptes annuels au 31 décembre 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2012.

F. CECCARELLI

Gérant

Référence de publication: 2012098824/16.

(120134648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

SHCO 37 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.502.

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the sixteenth day of July.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

THERE APPEARED:

ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1931 Luxembourg, 13-15 Avenue de la Liberté, registered with the Luxembourg trade registry under number B 103.123,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, professionally residing in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy will remain attached to the present deed.

The appearer announced the formation of a company with limited liability ("société à responsabilité limitée"), governed by the relevant law and the present articles.

Art. 1. There is formed by those present a company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The company has been formed for an unlimited period.

Art. 4. The company will assume the name of "SHCO 37 S.à r.l." a private limited liability company.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of an extraordinary general meeting of its members.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at EUR 12.500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 12.500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law concerning commercial companies.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The transfer of shares is stated in a notarial deed or by private deed. They are made in compliance with the legal dispositions. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the members will not bring the company to an end.

Art. 11. Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

Art. 12. The company is administered by one or several managers, not necessarily members, appointed by the members.

Except if otherwise provided by the general meeting of members, in dealing with third parties the manager or managers have extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the company's object.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the single signature of one of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

Any Manager may act at any meeting by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Manager as his proxy.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 14. Each member may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member has voting rights commensurate with his shareholding. Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 15. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the company may only be carried by a majority of members owning three quarters of the company's share capital.

If the Company has only one member, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 16. The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 17. Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Art. 18. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 19. The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the members.

The balance of the net profits may be distributed to the member(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 20. At the time of the winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the members who will fix their powers and remuneration.

Art. 21. The members will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles. The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of company act law (Companies Act of 18.9.33) are satisfied.

Transitory Disposition

The first financial year commences this day and ends on the thirty-first of December two thousand and twelve.

Subscription and Payment.

The 12.500 (twelve thousand five hundred) shares are subscribed by the sole shareholder as follows:

ATC Corporate Services (Luxembourg) S. A..

pre-named: 12.500 (twelve thousand five hundred) shares

The shares thus subscribed have been paid up by a contribution in cash of EUR 12.500 (twelve thousand five hundred euro) as has been proved to the undersigned notary.

Estimate of costs.

The parties estimate the value of formation expenses at approximately one thousand four hundred euro (€ 1,500.-).

Decisions of the sole shareholder

The shareholder has taken the following decisions.

1) Is appointed as manager of the company for an undetermined period:

ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. having its registered office at, 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

2) The registered office is established at L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le seize juillet.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

A comparu:

ATC Corporate Services (Luxembourg) S. A., une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 103.123

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de «SHCO 37 S.à r.l.», société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de Gérants (à savoir des Gérants de classe A et des Gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion des gérants en désignant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou email un autre gérant comme son mandataire.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Disposition transitoire.

Le premier exercice commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille douze.

Souscription et Libération.

Les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sont souscrites par l'associé unique comme suit:

ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., prédésignée: 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales

Les parts ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un apport en espèces de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros), ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de mille quatre cents euros (€ 1.400,-).

Décisions de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ATC Management (Luxembourg) S. à r.l., ayant son siège social à 1315, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

2) Le siège social de la société est fixé à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent acte qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9543. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012098783/249.

(120135554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Inferlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 170.478.

— STATUTS

L'an deux mille douze, le seize juillet.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Joaquim Manuel SOUSA CASTILHO PEREIRA, ingénieur civil, demeurant à F-57390, France, Redange, 12, rue de l'Hopital,

2. Madame Paula Cristina FARINHA LEITAO RUIVO PEREIRA, épouse SOUSA CASTILHO PEREIRA, technicienne administrative, demeurant à P3030-327, Portugal, Coimbra, n°81-10c, Rua General Humberto Delgado, ici représentée par Monsieur Joaquim Manuel SOUSA CASTILHO PEREIRA, ci-avant nommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

3. Monsieur João Augusto PARALTA GUIMARAES AMORA, Ingénieur mécanicien, demeurant au 39A, Lugar de Casal dos Ramos, freguesia de Brogueira, conselho de Torres Novas, Portugal.

4. Société de droit de portugais INFERVIAS LDA, établie et ayant son siège social à P-2350 112 Torres Novas, n° 104 à 108, rua Miguel Bombarda, ici représentée par Monsieur Joaquim Manuel SOUSA CASTILHO PEREIRA, ci-avant nommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les comparants une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination d'INFERLUX S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bous.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise générale de construction et de génie civil, notamment démolition, construction et rénovation d'immeubles, travaux de génie civil, façades, chapes, plâtre, carrelage, d'aménagement extérieur, pose de pavés et de dalles en pierre naturelles et artificielles, confection d'armatures et coffrages pour béton armé.

La société a également pour objet la construction, la maintenance et la conservation des voies ferrées.

Elle pourra notamment réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ainsi que toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 13.000 (treize mille euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 130 (cent trente euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont, par leur signature individuelle, les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances.

Art. 12. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les deux tiers du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2012.

Souscription et Paiement

Les statuts étant ainsi rédigés, les parties comparantes agissant *és-qualités*, déclarent que les 100 (cent) parts sociales ont été souscrites comme suit par:

1. Monsieur Joaquim Manuel SOUSA CASTILHO PEREIRA, prénommé	45 parts
2. Madame Paula Cristina FARINHA LEITAO RUIVO PEREIRA, épouse SOUSA CASTILHO PEREIRA, prénommée	20 parts
3. Monsieur João Augusto PARALTA GUIMARAES AMORA, prénommé	25 parts
4. Société de droit de portugais INFERVIAS LDA, prénommée	10 parts
Total: cent parts	100 parts

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 13.000,- (treize mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille euros (€ 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, *és-qualités* qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Est appelé aux fonctions de gérant:

Monsieur Joaquim Manuel SOUSA CASTILHO PEREIRA, né le 12 mai 1965 à Alcains, Portugal, ingénieur civil, demeurant à F-57390, France, Redange, 12, rue de l'Hôpital, avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts.

Il pourra nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Le mandat du gérant est établi pour une durée indéterminée.

Le gérant est rééligible.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Sousa Castilho Pereira, Paralta Guimaraes Amora, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9539. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012098351/119.

(120135332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Mercurio Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 127.861.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098485/10.

(120134734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Mermaid Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 116.836.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012098486/10.

(120135076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Milestone Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 155, rue Cents.
R.C.S. Luxembourg B 79.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098488/9.

(120135088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Retail Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 390.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 115.859.

L'adresse professionnelle de Monsieur François Pfister, gérant de la Société, est désormais la suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012098672/14.

(120135206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Isol-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.
R.C.S. Luxembourg B 170.463.

STATUTS

L'an deux mil douze, le cinq juin.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. Ont comparu:

- Monsieur Fatbardh DURGUTI, salarié, né à Prizren (Kosovo), le 05 novembre 1976, demeurant à B-6600 Bastogne, 51, rue du Parc,
- Monsieur Erion HYKAJ, commerçant, né à Tropoje (Albanie), le 07 juillet 1983, demeurant à B-6600 Bastogne, 1, rue Saint-Pierre.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour leur compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "ISOL-LUX S.à r.l.".

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Wintrange.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet, pour son compte et pour compte de tiers, tant au Grand-Duché qu'à l'étranger:

- entreprise de construction,
- les travaux d'isolation thermique et acoustique,
- entreprise de terrassements,
- entreprise de plafonnage, de cimentage, de jointoiment, de nettoyage et de sablage de façades,
- confection de chapes,
- les travaux de carrelage,
- les travaux de démolition
- les travaux de menuiserie et charpenterie,
- les travaux de peinture et décoration,
- les travaux de plomberie,
- les travaux d'installations électriques,
- les travaux de sanitaire,
- les travaux de chauffage,
- les travaux d'aménagement de combles.

En général, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, financières et de financement ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, réparties comme suit:

- Monsieur Fatbardh DURGUTI, prénommé, cinquante parts 50
- Monsieur Erion HYKAJ, prénommé, cinquante parts 50

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze milles cinq cents euros (12.500.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans la même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.

Art. 8. Simples mandataires de la société, le ou des gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants sont requise.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- au moins cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,

- le solde restant est à libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé au prorata de leur participation au capital social.

Art. 13. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Art. 14. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils sont propriétaires.

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.200.- EUR

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1. - Le siège social de la société est établi à L-9743 Crendal, Maison 14.

2. - Le nombre des gérants est fixé à deux.

3. - Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Fatbardh DURGUTI, salarié, né à Prizren (Kosovo), le 05 novembre 1976, demeurant à B-6600 Bastogne, 51, rue du Parc, en qualité de gérant administratif,

- Monsieur Yilmaz GULLU, gérant de société, né à Bastogne, le 7 juin 1980, demeurant à B-6600 Bastogne, 93, rue de Neufchâteau, en qualité de gérant technique,

La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: F. Durguti, E. Hykaj, Y. Gullu, Anja Holtz.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2012. EAC/2012/7298. Reçu soixante-quinze euros = 75 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 24 juillet 2012.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2012098942/112.

(120135350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Minesco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 10.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098489/10.

(120134635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Mongolian Coal Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 67.126.690,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 154.474.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012098490/10.

(120135069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Morgan Stanley Alzette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 132.246.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012098491/10.

(120134668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MCP-Pharmetics III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 165.894.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 juin 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 juillet 2012.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2012098508/13.

(120135302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Morgan Stanley Derivative Products (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 136.764.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012098492/10.

(120134947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Morgan Stanley Moselle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 125.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012098494/10.

(120134664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Marc Aalen Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, Place Clairfontaine.

R.C.S. Luxembourg B 44.178.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2012098499/11.

(120134802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.**Marni Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 139.458.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098500/10.

(120134753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.**MENA Joint Investment Fund Management S.A., Société Anonyme.****Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.362.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 July 2012.

Malcolm Wilson

Manager

Référence de publication: 2012098514/13.

(120134861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.**Marni Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 139.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098501/9.

(120134989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.**Marni International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 73.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098502/9.

(120135300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Mattaris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 82.367.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice cloturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012098503/11.

(120135280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MCI Prop Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 162.991.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098505/9.

(120135239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 123.135.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 8 mai 2012:

- Le mandat de Mme Anja Lakoudi, résidant professionnellement au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, gérant de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme Anja Lakoudi prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 8 mai 2012.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012098848/16.

(120135255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGA Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.
R.C.S. Luxembourg B 147.308.

Suite au conseil de Gérance du 18 avril 2012, le transfert du siège social est approuvé par l'ensemble des associés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Anders GJOEN / Malika KHAYATI

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2012098516/11.

(120135340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MCI Prop Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 163.468.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098506/9.

(120135240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MCI Prop Co. C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 162.990.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098507/9.

(120135241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Medentic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 27, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 121.732.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098509/9.

(120135657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Viewpoint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 65.980.

L'an deux mille douze

Le treize juillet.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VIEWPOINT S.A., avec siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 65.980,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 août 1998, publié au Mémorial C numéro 802 du 04 novembre 1998,

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 juin 2011, publié au Mémorial C numéro 2150 du 14 septembre 2011.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital de CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 145.500,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Remplacement des 1.000 (MILLE) actions sans désignation de valeur nominale par 1.455 (MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ) actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 (CENT EUROS) chacune.

2. Augmentation du capital social de EUR 200.000,00 (DEUX CENT MILLE EUROS) pour le porter de son montant actuel de EUR 145.500,00 (CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS) à EUR 345.500,00 (TROIS CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS) par apport en numéraire de EUR 200.000,00 (DEUX CENT MILLE

EUROS), par émission de 2.000 (DEUX MILLE) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,00 (CENT EUROS) chacune.

3. Renonciation au droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires;
4. Souscription et libération intégrale des 2.000 (DEUX MILLE) actions nouvelles par CERAMINVEST S.A.
5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
6. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer les 1.000 (MILLE) actions sans désignation de valeur nominale par 1.455 (MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ) actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 (CENT EUROS) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de EUR 200.000,00 (DEUX CENT MILLE EUROS) pour le porter de son montant actuel de EUR 145.500,00 (CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS) à EUR 345.500,00 (TROIS CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS) par apport en numéraire de EUR 200.000,00 (DEUX CENT MILLE EUROS), par émission de 2.000 (DEUX MILLE) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,00 (CENT EUROS) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée prend acte, dans le cadre de cette augmentation de capital décidée ci-avant, de la renonciation au droit de souscription préférentiel de l'actionnaire ne participant pas à cette augmentation de capital.

*Troisième résolution
Souscription - Libération*

Et à l'instant est intervenu au présent acte:

CERAMINVEST S.A., avec siège social au L-2120 Luxembourg, 16, allée Scheffer, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé annexée aux présentes, laquelle représentante déclare souscrire au nom de sa mandante les 2.000 actions nouvellement émises.

Les 2.000 actions nouvelles ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 200.000,00 (DEUX CENTS MILLE EUROS) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

Suite à cette augmentation de capital l'article cinq - premier (1^{er}) alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. "Le capital social est fixé à EUR 345.500,00 (TROIS CENT QUARANTE CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS), représenté par TROIS MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ (3.455) ACTIONS d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-)."

Frais

Madame la Présidente fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ MILLE HUIT CENTS EUROS (€ 1.800,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Maria Santiago, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9650. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012098897/85.

(120134960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

TMRE Luxembourg 2006 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.625,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 119.506.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 4 juillet 2012:

- Le mandat de Mme. Anja Lakoudi, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, gérant de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Anja Lakoudi prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 4 juillet 2012.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012098853/16.

(120135257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MEGG Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 136.284.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEGG INVEST S.à r.l.

Signatures

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012098512/12.

(120134988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Memnon Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 158.802.

—
Le Rapport Annuel Révisé au 29.02.2012 et la distribution des dividendes relative à l'assemblée générale ordinaire du 15.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098513/10.

(120134891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Securitec, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 154.912.

—
L'an deux mil douze, le dix-huit juillet,

Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

Monsieur Gilbert REYLAND, maître électrotechnicien, né à Differdange, le 02 septembre 1971, demeurant à L-8361 Goetzingen, 16, rue Principale.

Après avoir établi qu'il possède toutes les cent (100) parts de la société à responsabilité limitée SECURITEC, dont le siège social se trouve à L-8361 Goetzingen, 16, rue Principale, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 154.912,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 août 2010, publié au Mémorial C numéro 1697 du 20 août 2010,

et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés,

le comparant s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

Siège social:

Le siège de la société est transféré à L-3378 Livange, Z.I. rue de Bettembourg.

La première phrase de l'article 2 des statuts est modifiée en conséquence comme suit:

«Le siège social est établi dans la Commune de Roeser.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, ledit comparant a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: G. REYLAND, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 19 juillet 2012. Relation: CAP/2012/2771. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€

Le Releveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme.

Capellen, le 23 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098777/32.

(120135007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGD-Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 134.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098517/9.

(120135697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGE Real Estate Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 158.144.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGE Real Estate Fund S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012098518/13.

(120135186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Wynnewood CPM Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 109.513.

EXTRAIT

En date du 27.07.2012, l'associé de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Lorenzo Patrassi de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée;
- Le nombre de gérants de la Société a été diminué de trois (3) à deux (2);
- De sorte que le nouveau conseil de gérance est composé comme suit:

1. Monsieur Iain Macleod

2. Monsieur Tomas Lichy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098914/16.

(120134704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGP Empire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 149.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Delloula Aouinti
Gérante

Référence de publication: 2012098520/12.

(120134856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGP Idaho S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Joanne Fitzgerald
Gérante

Référence de publication: 2012098523/12.

(120135133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Silver Sea Properties (St Ives) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 78.988,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 169.838.

In the year two thousand and twelve, on the twentieth of July
Before Maître Martine Schaeffer, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Silver Sea Properties (St Ives) S.à r.l.", a limited liability company, having its registered office in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, registered with the R.C.S.Luxembourg under number B 169.838, incorporated by deed dated on 20 June 2012, not yet published in Memorial C (the "Company"),

There appeared

Silver Sea Properties Holdings S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under the number B 155.155 (the "Sole Shareholder"),

Hereby represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given under private seal dated July 19th, 2012, Which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I.- The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company,
- II.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the issued share capital of the Company by an amount of GBP 2,198 (two thousand one hundred and ninety-eight Great Britain Pounds) so as to raise it from its present amount of GBP 76,790 (seventy-six thousand seven hundred and ninety Great Britain Pounds) to GBP 78,988 (seventy-eight thousand nine hundred and eighty-eight Great Britain Pounds) by the issue of 219,800 (two hundred and nineteen thousand eight hundred) new shares having a par value of GBP 0.01 (one penny) each by contribution in cash,,

2.- Subsequent amendment of Article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect such action.

III.- That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution:

The Sole Shareholder decided to increase the share capital by an amount of GBP 2,198 (two thousand one hundred and ninety-eight Great Britain Pounds) so as to raise it from its present amount of GBP 76,790 (seventy-six thousand seven hundred and ninety Great Britain Pounds) to GBP 78,988 (seventy-eight thousand nine hundred and eighty-eight Great Britain Pounds) by the issue of 219,800 (two hundred and nineteen thousand eight hundred) new shares having a par value of GBP 0.01 (one penny) each,

Second resolution:

It is decided to admit the Sole Shareholder to the subscription of the 219,800 (two hundred and nineteen thousand eight hundred) new shares.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, prenamed, represented as aforementioned,

Who declared to subscribe to the 219,800 (two hundred and nineteen thousand eight hundred) new shares and to fully pay them up by payment in cash so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of GBP 2,198 (two thousand one hundred and ninety-eight Great Britain Pounds), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions the Sole Shareholder decided to amend Article 5 of the articles of association to read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at GBP 78,988 (seventy-eight thousand nine hundred and eighty-eight Great Britain Pounds) represented by 7,898,800 (seven million eight hundred and ninety-eight thousand eight hundred) shares each having a par value of one GBP 0.01 (one GBP penny) (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law."

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt juillet

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société "Silver Sea Properties (St Ives) S.à r.l.", Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B169.838, constituée suivant acte reçu le 20 juin 2012, non encore publié au Mémorial C (la "Société").

A comparu:

Silver Sea Property Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 155.155 (l'"Associé Unique")

Ici représentée par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée le 19 juillet 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I.- Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société,
- II.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de GBP 2,198 (deux mille cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling) pour le porter de son montant actuel de GBP 76,790 (soixante-seize mille sept cents quatre-vingt-dix livres sterling) à GBP 78,988 (soixante-dix-huit mille neuf cents quatre-vingt-huit livres sterling) par l'émission de 219,800 (deux cents dix-neuf mille huit cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de GBP 0.01 (un centième de livres sterling) chacune par apport numéraire,

2.- Modification subséquente de l'Article 5 des statuts,

III.- Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

l'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de GBP 2,198 (deux mille cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling) pour le porter de son montant actuel de GBP 76,790 (soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-dix livres sterling) à GBP 78,988 (soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit livres sterling) par l'émission 219,800 (deux cent dix-neuf mille huit cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de GBP 0.01 (un centième de livres sterling) chacune,

Deuxième résolution:

Il est décidé d'admettre l'Associé Unique à la souscription des 219,800 (deux cent dix-neuf mille huit cents) nouvelles parts sociales,

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite, l'Associé Unique, prédésigné, représenté en vertu d'une procuration dont mention ci-avant; a déclaré souscrire aux 219,800 (deux cents dix-neuf mille huit cents) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, en sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de GBP 2,198 (deux mille cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à GBP 78,988 (soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit livres sterling) représenté par 7,898,800 (sept millions huit cents quatre-vingt-dix-huit mille huit cents) parts sociales ayant une valeur nominale de GBP 0,01 (un centième de Livres Sterling chacune) (les "Parts Sociales "). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés" et chacun un "Associé".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2012. LAC/2012/35322. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098733/138.

(120134942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGP Upsilon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.497.

Les comptes annuels pour la période du 10 juin 2011 (date du constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Joanne Fitzgerald

Gérante

Référence de publication: 2012098525/13.

(120135137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MGP Wings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Delloula Aouinti

Gérante

Référence de publication: 2012098526/12.

(120134855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Micaze S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 29.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098527/9.

(120134492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Mike S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098528/9.

(120135083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

National Steel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 109.411.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2010 (rectificatif du dépôt du bilan déposé le 18/10/2011 n° L 110165487) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098544/11.

(120135925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Milestone, Consulting Engineers, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 155, rue Cents.
R.C.S. Luxembourg B 33.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012098529/9.

(120135087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MIPL (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 161.682.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch (Luxembourg), en date du 21 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2139 du 13 septembre 2011.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MIPL (Lux) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012098530/15.

(120135098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

ML Business Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 161.888.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012098531/10.

(120135648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Monderer Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 125.405.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012098532/10.

(120134910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MRP Apollo Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098535/10.

(120134740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

MRP Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

Référence de publication: 2012098536/10.

(120134741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Olivalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 133.025.

I. Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale tenue le 11 juillet 2012

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale a pris acte de la démission en tant qu'Administrateur de la société de Madame Cornelia METTLEN avec effet au 11 juillet 2012.

En remplacement de Madame Cornelia METTLEN, l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Dominique RANSQUIN, réviseur d'entreprises demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'Administrateur avec effet au 11 juillet 2012. Le mandat de Monsieur RANSQUIN prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OLIVALUX S.A.

Référence de publication: 2012098575/17.

(120135453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.

Novorossiysk Port Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 127.772.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2012:

- Le mandat de Mme. Anja Lakoudi, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Anja Lakoudi prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 20 juin 2012.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012098550/15.

(120135251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2012.
